



HAL
open science

Enjeux linguistiques et contexte professionnel à Madagascar

Dominique Tiana Razafindratsimba

► **To cite this version:**

Dominique Tiana Razafindratsimba. Enjeux linguistiques et contexte professionnel à Madagascar. Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés, L'Harmattan ; Université de La Réunion, 2010, Construction identitaire et interculturalité dans le monde indo-océanique, V (6-7), pp.81-91. hal-03538412

HAL Id: hal-03538412

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03538412>

Submitted on 21 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENJEUX LINGUISTIQUES ET CONTEXTE PROFESSIONNEL A MADAGASCAR

DOMINIQUE TIANA RAZAFINDRATSIMBA
DEPARTEMENT D'ETUDES FRANÇAISES
UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Résumé

Les langues sont des outils de positionnements et d'appartenance sociaux. Nous sommes partie de l'hypothèse que le rapport aux langues impliquerait un rapport particulier au travail. En effet, les représentations et les compétences du sujet dans les langues en présence le positionnent inévitablement dans les relations qu'il construit – ou ne construit pas – au travail.

Des résultats d'enquêtes auprès d'entreprises à Majunga (mai 2008) nous permettront de mettre en évidence l'idée selon laquelle le rapport aux langues est un paramètre important dans les relations

socioprofessionnelles. Si le malgache – marque d'ancrage identitaire solide – est associé à la sphère de sociabilité de l'individu, le français est plutôt lié à l'efficacité au sein de l'entreprise. Au-delà de cette description simplifiée, comme les langues sont des outils symboliques d'identité, de valorisation de soi, d'intégration, elles s'inscrivent dans des représentations de soi – image sociale, image professionnelle – dans des valeurs, des enjeux, des risques et des bénéfices éventuels de l'interaction. Dans cette perspective, le rapport aux langues pourrait s'inscrire dans les représentations et la construction de l'identité au travail.

INTRODUCTION

Les contextes plurilingues sont, du point de vue sociolinguistique, sources d'une situation linguistique complexe. Les langues en présence dans la société ne sont pas seulement des outils qui permettent aux êtres humains de communiquer mais elles se présentent également comme des faits sociaux, éléments permettant à l'individu de se positionner, de s'investir dans la relation à l'autre. Elles peuvent ainsi être des outils d'appartenance sociale, d'intégration/exclusion dans des groupes tout autant qu'elles pouvaient s'inscrire dans la (re)construction d'une image de soi, dans la valorisation/dévalorisation de l'individu. C'est dans cette perspective que l'analyse des langues ne peut être séparée de celle de la société.

L'entreprise et le monde professionnel constituent un terrain favorable pour étudier l'interaction entre les langues et les sociétés. Les lois de l'offre et de la demande régissant le monde du travail imposent leurs exigences

en matière de différentes compétences, d'efficacité et de rentabilité. Ainsi, prendre ce lieu comme terrain d'investigation permet d'expliciter les enjeux et la place des langues dans un domaine dont l'intégration, pour l'individu, est souvent essentielle pour avoir de bonnes conditions de vie. Une enquête effectuée, en 2008, auprès d'entreprises et d'institutions scolaires sises à Majunga, croisée avec l'analyse des profils demandés dans les offres d'emploi, nous permettra d'analyser trois points :

- les langues en tant que vecteur d'image sociale et professionnelle pour l'entreprise,
- les langues en tant que vecteur d'insertion sociale, au sens large, dans les relations qui se construisent dans le lieu de travail et entre les locuteurs qui l'investissent et en tant qu'élément de (re)construction identitaire
- les langues en tant qu'atout inestimable dans les stratégies d'insertion professionnelle.

Nous commencerons l'exposé par un bref rappel de la situation socio-linguistique de Madagascar pour cadrer l'analyse.

CONTEXTE PLURILINGUE

Des politiques sur les langues se sont succédées à travers les différents régimes politiques à Madagascar, sans avoir su parvenir à proposer un idéal de consensus dans une situation complexe de plurilinguisme. Tournées essentiellement vers une vision séparée des langues, dans un monolinguisme réducteur, ces politiques ont souvent imposé des regards diglossiques sur les langues. Que ce soit en faveur du français, aux dépens du malgache, suivant la logique coloniale française pendant la colonisation, instituant ainsi une forte stratification des langues. Que ce soit dans la perspective contraire, en faveur du malgache, pendant la période de malgachisation où le désir de revalorisation de la langue nationale s'inscrivait dans la quête d'une réelle indépendance et d'une identité longtemps bafouée. Ou même dans la politique de relance de la langue française comme langue d'enseignement, après le constat d'échec de la politique de malgachisation.

Différentes réformes ont été effectuées dans le cadre de l'utilisation des langues à l'école en vue d'améliorer le système éducatif et de recadrer la place des langues et reconsidérer leur importance dans la scolarité de l'individu. À titre d'exemples, on pourrait citer l'introduction de la langue anglaise comme matière d'enseignement dès les classes primaires, en accord avec la révision de la Constitution en 2007, plaçant l'anglais comme troisième langue officielle, au même titre que le malgache et le français. Ou encore, le projet de réutilisation du malgache comme langue d'ensei-

gnement qui a été appliqué depuis la rentrée 2008 dans quelques circonscriptions scolaires. Tout cela montre des va-et-vient souvent hésitants, répondant néanmoins à des questions politiques des dirigeants en place qui ne correspondent pas toujours aux usages et pratiques langagières réels de la population.

La population est essentiellement malgachophone. En effet, selon les estimations du Haut Conseil de la Francophonie en 2003, à défaut d'autres données chiffrées, la population est composée de 83,61% monolingues malgachophones, 0,57% de francophones et 15,82% de francophones partiels (Randriamasitiana, 2004 ; Rabenoro : 2006). Ces données sont sans doute discutables étant donné qu'elles ne prennent pas en compte les compétences linguistiques approximatives de chacun, dans le sens du concept de compétence plurilingue, déterminée par un « caractère pluriel, partiel et déséquilibré » (Coste, Moore, Zarate, 1997). Cependant, il faut reconnaître que le pourcentage d'un plurilinguisme – et même d'un bilinguisme – effectif reste toutefois faible à Madagascar (Randriamasitiana, 2004 ; Rabenoro : 2006, Rasoloniaina : 2003, 2004).

Cet état de fait résulte d'une situation linguistique complexe et d'une vision aléatoire et changeante des politiques linguistiques. Or, les langues sont soumises au rapport de force d'un marché linguistique local, qui, à son tour, dépendrait, en majeure partie, du marché linguistique mondial. Ce marché (métaphore économique utilisée par Bourdieu sous-entendant l'existence d'un continuum de différents types de marchés, 1982) est à comprendre dans une perspective économique, selon la définition de C. Bauvois (in Moreau, 1997 : 204, reprise de Bourdieu, 1982 : 45), comme un « ensemble des conditions politiques et sociales d'échange des producteurs-consommateurs ». *La loi de formation des prix* (Bourdieu, 1982) donnera ainsi leurs valeurs aux différentes langues, normes linguistiques, pratiques langagières en présence.

Ne pas maîtriser ces conditions ramène à l'incapacité de jouir des profits éventuels du marché. Cela se présente également comme une source possible d'insécurité linguistique et handicaperait finalement l'individu dans son insertion dans certains groupes sociaux. Ce qui revient à dire que la maîtrise des trois langues officielles à Madagascar, imposée par le marché linguistique local, serait un atout essentiel dans plusieurs domaines. Cette conclusion est, toutefois, à nuancer puisque, dans ce marché, la compétence en certaines langues est jugée plus souhaitable que d'autres, selon la variabilité des situations. Posséder un *capital* linguistique riche et requis dans toutes les situations placerait, alors, l'individu en position de dominant. Le cas contraire l'exclurait de certaines sphères de la société.

C'est sous ce cadrage sociolinguistique que nous allons étayer notre propos concernant la place et les enjeux des langues dans le contexte des entreprises et dans l'insertion professionnelle à Madagascar.

LANGUES ET IMAGE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Dans le monde du travail, les langues s'inscrivent dans les représentations et la construction de l'identité professionnelle de l'établissement ou de l'entreprise. Tenant les mêmes fonctions que les marques, les logos ou tout autre élément de la stratégie de marketing qui font connaître l'établissement ; les langues et leur exploitation permettent à ce dernier de se forger une image sociale et professionnelle et d'être reconnu par le public ou le consommateur. Selon son envergure et le rapport de force qu'il peut établir ou imposer aux autres concurrents, il construit son identité, valorisée ou non, sur la base des lois du marché économique et, au sens de ce qui nous préoccupe, des lois du marché linguistique.

Une étude comparative de deux institutions scolaires dans la ville de Majunga, le Collège Notre-Dame et l'école privée d'expression française Nicoletta, illustre cette idée. On est face à deux institutions de type privé mais dont l'image professionnelle diffère sur un point central qui est la place donnée aux langues. Pour Nicoletta, une des écoles privées réputées de la ville, l'utilisation du français correspond à une sorte de label, lui permettant d'avoir une réelle valorisation sociale. La politique de l'école, que l'on remarque d'emblée avec sa dénomination d'école d'expression française, permet au public de la différencier des autres institutions et de lui assigner une identité particulière par un effet rapide de notoriété. Associée directement à la langue française, cette dénomination s'attache aux représentations mentales de la population, incitant celle-ci à lui transférer la valeur initiale de la langue en question.

Dans un contexte où le français est toujours considéré comme une langue permettant l'accès au savoir et à toute autre forme de réussite scolaire et sociale, le fait de le récupérer, pour une institution scolaire, correspond à des objectifs comportementaux. Il permet d'aller au-devant des besoins des parents et de les inciter à y envoyer leurs enfants. Cela ouvre, par la même occasion, des perspectives de marchés intéressants pour l'institution. Dans cette optique, les représentations que l'on a de la langue se diffusent sur l'école et, sur les élèves. La même stratégie de communication est utilisée par de nombreuses institutions scolaires, dans la capitale et dans les autres provinces. Elle a eu un réel succès à partir des années 90, à une époque de crise et de restructuration du système éducatif, où le mot d'ordre est de revenir à l'utilisation de la langue française après le constat de déperdition scolaire de la période de la malgachisation.

Ainsi, à l'école privée Nicoletta, le français est la langue de travail et d'enseignement. Il est utilisé également dans la communication interne (affichage pour les élèves, notes de service pour le personnel, procès-verbal de réunion, cahier de transmission...) marquant l'efficacité de la langue et assurant la conformité avec la politique de l'école.

Quant au Collège Notre-Dame, qui est une école confessionnelle privée, il n'a pas la même politique scolaire que Nicoletta. Malgré le fait que la langue française y est enseignée, elle ne l'est pas dans toutes les matières. La langue malgache domine dans les différents échanges à l'intérieur de l'école, que ce soit dans la communication interne (réunions, cahier de transmission et d'enregistrement...), ou dans la correspondance entre l'école et les parents d'élèves. Elle est également la langue de communication au niveau de l'administration : entre les enseignants, entre la mère supérieure et les enseignants, entre les élèves...

Les raisons de la prédominance de la langue malgache ne viennent pas uniquement du fait qu'il s'agit de la langue nationale. Elles proviennent de la cible et des moyens dont dispose l'école. Le personnel enseignant n'a pas d'acquis universitaire élevé, puisque la plupart d'entre eux n'a pour diplôme que le baccalauréat. Leur niveau de compétence en français – et en anglais – ne leur permet pas d'utiliser ces langues ni dans les échanges quotidiens, ni comme outil de transmission de savoir. Ainsi, leur recrutement ne pose pas de problème d'investissement, du point de vue des salaires, pour l'école. Ce qui aurait des répercussions sur les frais de scolarité des élèves qui seraient, dans ce cas pour certaines familles, plus accessibles que dans d'autres institutions scolaires. Dans ce sens, les parents qui auraient la possibilité et les moyens financiers d'envoyer leurs enfants dans les écoles d'expression française, qui coûtent plus cher, ne figurent pas dans la cible de ce type de collège.

Cette analyse comparative montre que les langues présentent des enjeux importants dans l'image professionnelle d'une institution. Ce qui va dans le sens ce que dit Bourdieu (1982 : 53),

en tant que marché linguistique strictement soumis aux verdicts des gardiens de la culture légitime, le marché scolaire est strictement dominé par les produits linguistiques de la classe dominante et tend à sanctionner les différences de capital préexistantes.

Avoir les moyens de se valoriser à travers le jeu symbolique d'un paramètre aussi essentiel que les langues – vecteurs d'intégration et de valorisation sociales – permet de construire une identité solide dans le milieu professionnel et auprès du public. Du point de vue sociolinguistique, ces résultats amènent à penser que, malgré les réformes actuelles qui promeuvent le retour à l'utilisation de la langue malgache comme médium d'enseignement, le marché linguistique qui sous-tend le monde professionnel de l'enseignement, impose une stratification des langues où la langue française est valorisée dans la *loi des formations des prix* du marché.

Les institutions scolaires, qui pourraient jouer sur ce *capital* linguistique et imposer la reconnaissance de la langue dominante, profiteraient ainsi d'un *profit de distinction*. En effet, elles répondraient,

comme le remarque Bourdieu (1982 : 43) – à propos de la constitution d'un marché linguistique – aux « conditions d'une concurrence objective dans et par laquelle la compétence légitime peut fonctionner comme capital linguistique ». Dans ce sens, on assiste à la survalorisation de la qualité de la compétence acquise dans ce type d'établissement, se représentant, comme l'aurait souligné le même auteur, par *la modalité symbolique des pratiques*, autrement dit par la place donnée à la langue française. Cette dernière serait la marque de légitimité, voire de garantie, de bons résultats scolaires.

LANGUES ET VECTEUR D'INSERTION SOCIALE ET DE (RE)CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Si les langues constituent un paramètre important dans l'image de l'entreprise ou de l'établissement, elles s'inscrivent, par ailleurs, dans les relations socioprofessionnelles et des questions d'identité au sein du lieu de travail. Il est donc intéressant d'analyser leur place et leurs usages pour les individus qui investissent ce lieu. Une hypothèse est que les représentations et les compétences du sujet dans les langues en présence le positionnent inévitablement dans les relations qu'il construit – ou ne construit pas – au travail.

L'enquête auprès d'entreprises à Majunga, en 2008, a montré que la langue malgache, parlée surtout à travers ses différentes variétés linguistiques, tient un rôle communicationnel indéniable étant donné qu'il s'agit de la langue première de la plupart des employés. Elle est utilisée tous les jours dans les interactions quotidiennes et répond à une fonction principalement utilitaire de communication : se faire comprendre par ses interlocuteurs malgachophones. Par ailleurs, sur le plan sociolinguistique, elle est liée à la sphère de socialité de l'individu. De nombreux enquêtés la représentent comme un des repères culturels qui leur permet de se définir et de s'identifier à leur groupe ou à leur communauté d'appartenance. Dans cette optique, le malgache constitue un élément identitaire intégratif que l'individu partage avec les autres membres de ce groupe (famille, collègues de travail, groupe ethnique, nation...), souscrivant, en retour, la reconnaissance de ce dernier.

L'utilisation du malgache, dans certaines circonstances, revêt un caractère symbolique qui le rattache à des praxis, que les enquêtés se représentent comme traditionnelles. Par exemple lors des *kabary* de condoléances, de présentation de vœux ou lors de certaines cérémonies officielles..., l'usage de la langue malgache, partie intégrante du rituel, vise à garder – ou à (re)donner – l'originalité et l'authenticité de la praxis.

Quant à la langue française, elle est présente dans de nombreuses situations formelles. Une réunion se passe, par exemple, pour la Chambre

de commerce et de l'industrie, en malgache, par contre le procès-verbal de la réunion est rédigé en français. La communication administrative dans certaines entreprises¹ se fait essentiellement en cette langue (lettre administrative, note de service, compte-rendu, rapport écrit...). Par ailleurs, elle est dominante dans la communication externe de l'entreprise (affiche, appel à des experts, réponse à des appels d'offre...). Ce qui montre, de manière contradictoire, une complémentarité fonctionnelle des deux langues, mais en même temps, une stratification sur ces fonctions. En effet, la langue malgache répond plus à des besoins communicationnels immédiats, néanmoins, dès qu'on passe à l'aspect technique et économique, le français la supplante (et parfois l'anglais).

Certains enquêtés expliquent que dans de nombreuses situations professionnelles, ils parlent plutôt le *variaminanana*, le discours mixte malgache-français, qu'un malgache *pur*. C'est le cas, par exemple, de l'Entreprise de bâtiment Ravelojaona, sise à Antananarivo, où les échanges entre le chef de chantier et les ouvriers se passent souvent dans ce type de discours : un malgache mélangé avec des termes techniques empruntés au français. Le but étant de maximiser le transfert d'information et de faciliter la compréhension en vue de la réalisation effective du travail.

Vue sous cet angle, la langue française répond mieux que la langue malgache à une certaine efficacité professionnelle et à une meilleure ouverture, objectif principal de toute entreprise. D'ailleurs, cela devient de plus en plus incontournable dans le contexte de mondialisation qui vise l'efficacité, la rapidité et la rentabilité.

De cette description de l'usage des langues dans l'entreprise résulte l'idée selon laquelle les langues s'inscrivent comme un des éléments qui jouent dans la capacité d'adaptabilité de l'individu. Un individu ayant des compétences plurilingues aurait plus de facilité à tirer profit des différents enjeux évoqués plus haut. Avec ces compétences, il bénéficierait des relations qu'il pourrait construire au travail (c'est l'exemple des cadres d'entreprise enquêtés). Le cas contraire le handicaperait puisque l'accès à certaines sphères lui serait impossible.

Les compétences plurilingues interviennent aussi sur la construction identitaire sur le lieu de travail puisque, de la même manière, possédant ces compétences, l'individu se forgerait une image valorisée de lui-même. Ceci est d'autant plus avantageux si les langues en question occupent une place importante dans le marché linguistique en vigueur dans le milieu socioprofessionnel. C'est le cas du français au niveau de la stratification des langues, dans le monde professionnel. Ainsi, les représentations positives et les valeurs rattachées à la (aux) langue(s), par effet d'association, rejailliraient sur l'individu. Une maîtrise de la langue française pourrait être, dans ce sens, doublement bénéfique. Elle est valorisante

¹ Cas de la Maison de la Culture de Majunga, Société Malgache de Communication, Chambre de commerce et de l'industrie.

pour l'individu puisqu'elle lui permet de se construire une identité positive. En même temps, elle revêt une fonction dynamique d'intégration comme vecteur possible de catégorisation de l'individu dans certains groupes sociaux.

En effet, comme le souligne Bourdieu (1982 : 135),

dans la pratique sociale, ces critères (par exemple la langue, le dialecte ou l'accent) sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes, de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés.

Dans ce sens, les représentations sociales associent souvent de *bonnes* compétences linguistiques au fait d'avoir effectué de *bonnes* études dans de *bonnes* écoles. Ces dernières étant possibles à condition d'avoir la possibilité de s'investir financièrement dans des frais de scolarité assez élevés. L'analyse comparative des deux institutions scolaires de notre étude semble confirmer cette hypothèse. Ainsi, les enjeux des langues entrent dans la perspective de perception de soi et de l'autre. Ces compétences sont valorisantes pour l'individu puisqu'il lui renvoie une image/identité valorisante de lui-même, et de ce fait, il s'attend à ce que l'autre le *reconnaisse* et lui renvoie cette image qu'il se donne. En même temps, il s'attend à être intégré dans le groupe auquel il appartient ou a le sentiment d'appartenir (caractérisé par telle aisance sociale, tel statut social/professionnel, tel type d'études effectuées, tel diplôme obtenu, dans tel type d'école, en l'occurrence privée ou d'expression française...).

COMPETENCE LINGUISTIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le croisement des résultats de cette recherche, sur le contexte sociolinguistique et la place des langues que ce soit au niveau de l'image de l'entreprise ou au niveau de l'individu en tant qu'acteur social sur le lieu de travail, montre l'importance de considérer les enjeux des marchés linguistiques. Madagascar a opté, de manière officielle, pour le plurilinguisme depuis la loi constitutionnelle n° 2007-001 du 27/04/07 qui a modifié, entre autres, le statut et la place institutionnelle des langues. Selon l'article 4 des principes fondamentaux de ce texte, le pays a trois langues officielles : le malgache, le français et l'anglais – qui n'avait, auparavant, qu'un statut de langue étrangère dans le système éducatif.

Malgré les polémiques autour de cette promotion de la langue anglaise (politique tournée vers les pays anglophones, remise en question de la place du français et de la francophonie dans le monde et dans le pays...), cette révision de la Constitution semble, finalement, ne faire qu'entériner les lois du marché linguistique du monde du travail. Ce dernier

s'inscrivant dans les exigences et les lois imposées par le contexte de mondialisation actuelle. Cela va dans le sens de ce que dit Bourdieu (1982 : 35) à propos de *l'unification du marché et de la domination symbolique*,

les effets de domination qui sont corrélatifs de l'unification du marché ne s'exercent que par l'intermédiaire de tout un ensemble d'institutions et de mécanismes spécifiques dont la politique proprement linguistique et même les interventions expresses des groupes de pression ne représentent que l'aspect le plus superficiel.

En effet, quand on analyse le profil demandé aux candidats dans les offres d'emploi, des compétences dans ces langues officielles sont plus que nécessaires, sauf pour le cas du malgache, considéré sans doute comme allant de soi ou comme n'ayant pas de véritable valeur marchande pour certains types de postes.

À part les diplômes, les expériences et les compétences techniques spécifiques au poste en question, la maîtrise du français, oral et écrit, est souvent demandée dans les aptitudes particulières. Ceci étant valable pour des postes aussi variés que commercial, enseignant, cadre d'entreprise, gestionnaire de projet, secrétaire, assistant de direction... Par ailleurs, des compétences en anglais, qui ne constituaient, auparavant, dans la plupart des cas, qu'un atout par rapport à la sélection des candidats, sont devenues de plus en plus utiles, par exemple, pour intégrer certains ONG. Alors que des connaissances en d'autres langues étrangères (allemand, espagnol, italien, russe...) sont plutôt requises pour des secteurs plus spécifiques comme le tourisme (agence de voyage, hôtel, guidage touristique, compagnie aérienne...)

De ce point de vue, les langues pourraient être des éléments discriminants au niveau de l'insertion professionnelle, dans le sens où des compétences linguistiques limitées ou nulles correspondraient à des possibilités d'insertion tout aussi limitées. Dans une perspective économique, l'individu se positionne alors, soit comme offreur ou demandeur dans le marché de travail. Offreur, il se trouve en meilleure position de force que d'autres, puisqu'il pourrait bénéficier de plus de choix et de plus d'atout dans ses stratégies pour la recherche d'emploi. Demandeur, avec un faible capital linguistique, il sera, au contraire, voué aux sanctions négatives du marché, il n'aura qu'à accepter et à se contenter de ce qui s'offre à lui et du peu qui pourrait correspondre à ses compétences.

Ainsi, une personne pour entrer dans le monde du travail devrait prendre en considération le paramètre des compétences linguistiques et les intégrer dans ses stratégies d'insertion professionnelle. Une enquête en 2004 que nous avons effectuée auprès d'une population estudiantine indique que ces compétences sont articulées indéniablement à des perspectives professionnelles. 87,25 % des enquêtés affirmaient, par exemple,

qu'une bonne maîtrise de la langue française permet d'avoir du travail. Ainsi, même si la maîtrise des langues ne permet pas à elle seule l'accès au travail – étant donné que d'autres paramètres entrent tout autant en compte – elle n'en constitue pas moins un atout, une clé possible qui ouvrirait la porte de cet univers professionnel.

Il s'agit, sans doute, de la raison du succès des différents instituts privés de langue dans le pays, qui sont finalement des marchés connexes produits nécessairement par le marché linguistique, permettant, à ceux qui en ont besoin, d'augmenter leur capital. Ils sont d'autant plus sollicités que les connaissances linguistiques, à la sortie de l'enseignement général, sont souvent insuffisantes pour faire face soit aux études supérieures, soit aux exigences du monde professionnel. Ainsi, certains instituts – réputés – n'arrivent même pas à couvrir les besoins de la population en la matière, confirmant l'idée que les demandes sont largement supérieures à l'infrastructure d'accueil. C'est pourquoi l'entrée dans ces établissements s'avère souvent difficile, ce qui renforce, en retour, leur réputation.

CONCLUSION

Le marché linguistique impose inévitablement la *loi des formations des prix*. Certaines langues sont considérées comme ayant plus de valeur que d'autres. Que l'on se pose du côté de l'individu qui est à la recherche du travail, ou de celui qui est déjà intégré dans le monde professionnel, ou que l'on se place du côté de l'entreprise elle-même, les exigences imposées par cette stratification des langues sont toujours ressenties. Ces exigences font que, d'une part, l'effet cumulé d'un faible capital culturel – incluant le linguistique – aurait des impacts négatifs sur l'individu et le handicaperait dans de nombreux domaines où le marché linguistique en question est en vigueur, et en l'occurrence, dans ses différentes démarches professionnelles. D'autre part, pour l'entreprise ou l'établissement, répondre à ces exigences lui donnerait la possibilité d'avoir une image professionnelle valorisée et ainsi d'occuper une place privilégiée par rapport aux lois de la concurrence.

L'étude effectuée a montré que les langues constituent un paramètre important dans l'insertion, dans les relations et dans l'identité au travail. Dans ce marché linguistique, si le malgache est une marque d'ancrage identitaire national solide, le français, et l'anglais, sont plutôt liés à des valeurs d'efficacité et d'ouverture, au sein de l'entreprise. Ainsi, les résultats de cette recherche amènent à confirmer l'hypothèse que les langues sont non seulement des outils symboliques d'identité, de valorisation de soi, d'intégration mais aussi de pouvoir. Elles s'inscrivent ainsi dans des représentations de soi – image sociale, image professionnelle – dans des

valeurs, des enjeux, des risques et des bénéfices éventuels imposés par le rapport de force du marché linguistique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUVOIS, C., « Marché linguistique » in, *Sociolinguistique. Concepts de base*. M.-L. Moreau (Ed.), Bruxelles : Mardaga, 1997, p. 203-206.
- BOURDIEU, P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard, 1982.
- CALVET, L.-J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris : Payot, 1987.
- CASTELLOTTI, V. & DE ROBILLARD, D., « Langues et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociolinguistique », in *Langage et société*, n° 98, 2001, p. 43-75.
- COSTE, D., MOORE, D. & ZARATE, G., *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1997.
- RABENORO, I., « La situation du bi-multilinguisme dans les écoles primaires publiques malgaches ». Intervention au colloque *Le bilinguisme et l'interculturalité*, Mayotte, 2006.
- RASOLONIAINA, B., « Le variaminanana des marchands de Tanjombato, zone urbaine d'Antananarivo », in *Anciens et nouveaux plurilingues*, G. Ledegen (Ed.), Actes de la 6^e Table Ronde de Moufia, Proximités/EME, Cortil-Wodon, 2003, p. 187-205.
- TIANA RAZAFINDRATSIMBA, D., *Les différents obstacles culturels à l'apprentissage du français ressentis à la FLSH de l'Université d'Antananarivo*, Thèse de Doctorat, Université de La Réunion, 2006.